L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 25 JANVIER 1893. 66me Annee

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres

Dufour & Dennet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 25 JANVIER 1893.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Bourse St-Charles.

PAR LE SHÉRIF—Plusieurs terrains et bâtisses sis dans les différents districts de cette ville.

Bourse des Encanteurs.

PAR JOHN H. O'CONNOR—Grande vente de propriétés foncières de valeur dans le 1er, le 4me et le 5me districts.

L'EUROPE EN 1893.

L'année qui commence apparaît assez grosse d'incertitudes—dit le *Mémorial diplomatique*—et la tâche sera délicate pour les oracles diplomatiques. Si le ciel européen n'est pas absolument couvert, on ne saurait non plus prétendre qu'il brille d'une très lumineuse clarté. Optimistes et pessimistes ont de quoi justifier leurs favorables pronostics ou leurs sombres prévisions; en réalité, on n'aperçoit guère de dangers précis et déclarés, et pourtant l'air ambiant est lourd et pénible à respirer.

Quand on passe en revue une à une les différentes puissances, quand on sernte leurs pensées et arrière pensées, toutes, à une exception près, semblent être à la paix sans réserve, et préoccupées exclusivement de la politique intérieure qui n'a nulle part et jamais si peu chômé.

En France, en effet, nous sommes absorbés par une crise intense qui n'est pas près d'être dénouée. Le gouvernement anglais doit faire face à des questions économiques, qui, sans parler du *Home rule*, détiennent toute son attention. La Belgique, pays neutre, se livre tout entière à l'étude de sa rénovation constitutionnelle. L'Autriche, en proie aux querelles ethniques, est par cette raison même le pays qui a le plus à redouter de d'une guerre, dont l'issue malheureuse causerait sa ruine, sinon sa dislocation. L'Italie n'a pas encore pris le parti de renoncer à une alliance onéreuse autant qu'inutile; mais si le marquis di Rudinì a renouvelé le pacte fondamental, et si M. Giolitti s'en déclare le fidèl partisan, le jeune royaume manifeste au moins l'intention de ne pas en faire l'épreuve sur les champs de bataille, et déclare se consacrer avant tout à la solution des difficultés financières qui l'environnent.

La Russie, enfin, affirme, depuis plusieurs années, par des preuves irréfutables, non seulement des dispositions pacifiques, mais sa volonté bien nette d'épargner au continent les affres et les charges d'une guerre générale. Si cette considération n'avait pas pour loi prime toutes les autres, le cabinet de Péterbourg aurait eu maintes fois l'occasion, et le droit, comme il en avait le pouvoir, de prendre les armes et de réprimer les injures directes et les provocations téméraires de certaines nationalités oublieuses et de gouvernements ingrats.

A plusieurs reprises, la principauté de Bulgarie, sûre de la complicité austro-allemande, a violé des clauses formulées du congrès de Berlin, et la Russie a assisté impassible aux manifestations hostiles de ces Slaves qu'elle a délivrés au prix du sang de ses enfants. Les illégalités constitutionnelles, les excès de pouvoir dont M. Stambouloff a assumé la responsabilité, n'ont trouvé dans le Tsar qu'un protestataire indigné mais pacifique, et naguère encore, quand le dictateur bulgare s'est vainement efforcé de compromettre le bon renom de la diplomatie moscovite, celle-ci n'a opposé à d'odieuses publications qu'une réponse hautaine, mais platonique; selon sa tradition, devant ces attaques réitérées, elle se recueille et, plutôt que de troubler la tranquillité de l'Europe, elle préfère l'étonner par sa patience et sa longanimité.

Un seul Etat, à vrai dire, se désigne en ce moment aux soupçons des autres pays, autant par le caractère belliqueux des mesures qu'il prépare que par la gravité des vicissitudes politiques qu'il tempête. Il s'agit de l'Empire allemand.

Les lecteurs du *Mémorial* connaissent le détail du projet que le comte de Caprivi a soumis, il y a quelques semaines, aux délibérations du Reichstag. Il porte l'effectif de l'armée allemande à 500,000 hommes sur le pied de paix; soit une augmentation de près de cent mille hommes relativement au contingent actuel. C'est l'effort le plus considérable qui ait jamais été tenté au monde, même par l'Allemagne à ces prodigieuses exigences de soldats, et d'argent, le Reichstag a jusqu'à présent, exact interprète de tous les peuples allemands, répondu par un refus. Le grand empire militaire, la Prusse elle-même, ce pays dont pourtant, selon le mot de Mirabeau, la guerre est l'industrie nationale, demande grâce à son tour, et le conflit est dès lors engagé entre le Parlement et l'empereur. Allons-nous revoir et revivre les phases de la lutte que le roi Guillaume soutint de 1863 à 1866 contre la Chambre prussienne? Guillaume II pulvérisera-t-il le Reichstag; et si l'opposition persiste dans le nouveau Parlement, passera-t-il outre, à l'exemple de son aïeul? Il semble bien que sa volonté soit irrévocable; et quelle que soit la forme de discours qu'il a récemment prononcé à ce sujet, le sens n'en est pas douteux.

Cette course folle dans la voie du militarisme à outrance ne saurait passer pour un symptôme rassurant aux yeux des autres pays, à moins de penser à l'exède le culte de l'adage latin : *Si vis pacem, para bellum.*

En ce sens, mais en ce sens seulement, Guillaume II aime trop la paix, et l'Europe aurait le droit de semblier que cette passion, tout en restant aussi profonde, devint tant soit peu moins démonstrative.

Si menaçante qu'on puisse juger cette fureur d'armements, elle n'est pas la seule cause de méfiance et d'appréhensions.

L'état intérieur de l'Empire n'est pas de nature à dissiper l'anxiété. L'Allemagne est depuis deux ans profondément troublée au point de vue politique et moral. La chute du chancelier de fer a désorganisé la machine constitutionnelle faite à sa taille et pour sa main. A la vérité, lorsqu'il dut se retirer, son système était définitivement usé. Mais son successeur a fait preuve qu'il était aussi impuissant à inaugurer une nouvelle méthode, qu'à continuer utilement l'ancienne.

Le comte de Caprivi avait commencé par désavouer les procédés de son illustre devancier; il avait fait espérer l'avènement d'un ordre de choses différent. Aujourd'hui, il retombe dans les vieux errements, dans les pratiques condamnées, avec la compétence et l'autorité en moins.

Quant au souverain, ses bonnes intentions ne l'ont pas préservé des imprudences et des fautes. Il en a commis assez pour fortifier les partis hostiles.

Les socialistes et les antisémites, loin de désarmer, réalisent d'incessants progrès. Les conservateurs sont sans direction, le centre catholique sans chef, le gouvernement sans majorité. L'ancien centre sur lequel s'était appuyé le prince Bismarck est détruit; il n'a pas été remplacé.

Tous les jours, des procès scandaleux poussent les masses au mépris de l'administration et de l'armée. L'ancienne arche sainte n'est plus inviolable. La crise politique et sociale sévit avec une intensité aiguë, sans que personne apparaisse, qui soit de force à en conjurer les périls; car les grands chefs, les trois victorieux, fondateurs de l'unité nationale, sont morts ou écartés.

Le pays livré au caprice, aux contradictions d'un jeune souverain mal pondéré, se sent à la merci d'une aventure, il n'a plus confiance; avec le respect des peuples le prestige impérial s'est évanoui.

Les tiraillements, les agitations de l'Allemagne, tels sont les points noirs pour l'Europe. N'a-t-elle pas lieu de craindre, qu'en vue d'une diversion opportune, l'empereur ne songe un jour à utiliser ces nouvelles forces qu'il réclame de ses Etats, et serait-ce la première fois qu'un Hohenzollern sacrifierait le repos du monde à l'avidité prussienne ou à l'hégémonie germanique?

MORT DU GÉNÉRAL THOUMAS.—Le *Temps* nous annonce la mort du général Thoumas, qui a succombé, le 7 janvier, à une douloureuse maladie dont il souffrait depuis longtemps, mais qui n'avait, en rien, affaibli ses facultés. La veille encore, il envoyait, à notre confrère de Paris, sa *Vie militaire*, qui a paru dans le numéro du 10, et que l'*Abeille* reproduira, probablement, dimanche prochain.

LOUISIANE.

Le *Sugar Bowl and Farm Journal*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 21 janvier :

Jusqu'à la fin de la semaine, nous avons un temps favorable aux travaux de l'ensemencement. Quoiqu'il ait fait froid, pendant la plus grande partie du mois, et qu'il y ait eu, quelque fois, de la glace, le sol est toujours en bon état et l'on a pu labourer et planter autant que l'on a voulu.

Malgré les froids de cette semaine, on n'a à signaler aucun dégât. Au contraire les gelées blanches font beaucoup de bien au sol. Quant aux pluies, il est bon qu'elles surviennent maintenant; c'est une chance de plus de beau temps, à l'époque où l'on en aura le plus grand besoin.

—Dans la paroisse Assomption, l'Hon. P. E. Juge possède, en société avec MM. W. E. Nicholls et Ch. C. Carroll, de la Nouvelle-Orléans, l'habitation Raby, sur le Bayou Bœuf. Il a fini, le 15 janvier, après avoir fait 800.000 livres—résultat on ne peut plus satisfaisant.

—Dans la paroisse Terrebonne, M. T. J. Piedra, propriétaire de l'habitation Ile de Cuba, a fait, 1,075,000 livres, sur 400 arpents.

—M. A. F. Slangerup, est allé visiter la raffinerie Rose Hill, sur le bayou Verm lion, pour s'entendre avec le propriétaire, M. J Henry Putnam, en vue d'agrandir cette raffinerie et d'en faire une usine centrale. M. S'angerup représente la maison A. Adler et Cie., de la Nouvelle-Orléans; il est fermement convaincu que, bientôt, Abbeville aura une usine centrale ayant à rouler, chaque année, de six à sept millions de livres de sucre. L'entreprise serait en bonnes mains, car M. Putnam est un des plus habiles, des plus actifs planteurs qu'il y ait dans le sud-ouest de la Louisiane.

—Si nous sommes bien informé, dit le *Banner* de Ste-Marie, nous allons avoir une seconde usine centrale. Il y a assurément place pour plusieurs usines de ce genre, dans notre paroisse, la première de l'Etat, pour la production sucrière. Du moment que les capitalistes commencent à jeter les yeux sur nos champs, qui sont d'une fertilité exceptionnelle, et à se rendre compte des hautes intérêts que peut rapporter l'argent placé dans une habitation, les choses changeant de face; tout prend des proportions énormes.

Il y a un mouvement à peu près semblable parmi la population de St-Martinville. On veut construire une usine centrale dans cette localité, ou dans les environs. Il est probable qu'on l'établira entre St Martinville et Pont Breaux. C'est l'endroit qui paraît le mieux choisi. Des institutions de ce genre érigées par des Compagnies d'actionnaires ou autrement, sont on ne peut plus avantageuses au pays; elles y développent prodigieusement l'industrie. C'est de cette façon, en effet, que s'est perfectionnée la production de la canne et du sucre, dans la paroisse Ste Marie, sur les bords fertiles du Tèche. Tout est prêt pour se lancer en avant. Il ne manque plus que des capitaux plus abondants.

—Nous avons dit déjà que la loi qui donnait aux planteurs sucriers une prime, à la place de la protection qui prenait auparavant la forme d'un droit sur les sucres étrangers, constituait un contrat qui liait légalement le gouvernement.

Il y a une autre raison pour laquelle, la loi de la prime ne peut être changée, et jusque là la presse ne s'en est pas occupée.

Pour quoi le gouvernement a-t-il voulu changer le droit en prime? Parce qu'il désirait conclure des traités de réciprocité avec les autres nations. C'est la principale raison qu'il a donnée. Il s'agissait de procurer des dédommagés à l'excédent de nos productions indigènes. De là, la nécessité de placer le sucre sur la liste des articles en franchise. Les planteurs protestèrent et demandèrent que l'on maintînt l'ancien régime. On ne les écouta pas; mais au retour du droit qui les avait protégés jusque-là et qu'on leur enlevait, on leur a promis une prime sonnante, pendant la durée de 15 ans. C'est sur la foi de cette promesse, devenue bientôt loi, que l'on a, dans nos campagnes, dépensé tant de millions de piastres pour acheter de nouvelles machines et pour perfectionner les anciennes. Il y a donc là un contrat et, s'il fallait en appeler à la justice, il est certain que la Cour Suprême rendrait un arrêt contraire à l'abrogation de ce contrat.

Il y a mieux encore. Le Congrès ne peut rétablir les droits d'entrée, parce qu'il est lié par des traités avec plusieurs puissances étrangères pour un terme de quinze ans, et que ces traités sont précisément basés sur l'entrée en franchise. On ne brise pas un traité pour le satisfaction d'un parti. Ces choses-là sont de terribles conséquences. Nous ne pouvons, enfin, croire, comme certaines personnes le prétendent, que le Congrès prochain aura le triste courage d'abolir brutalement la prime, sans donner aux planteurs une compensation. Le Congrès prochain ne ressemblera pas aux autres; il n'a pas l'esprit sectionnel; il ne voudra pas détruire une industrie qui est appelée à faire la fortune des Etats Unis, d'abord, en les affranchissant du lourd tribut qu'ils paient aux étrangers; puis, en devenant un centre de production destiné à alimenter une partie du monde. Il y a là, pour eux, dans un avenir prochain, une économie d'une centaine de millions, par an; plus, une rentrée de pareille somme, au moins, de millions, que nous pourrions opérer, en expédiant, à l'étranger, tous les sucres que nous ne pourrions consommer.

Il y a encore des hommes d'Etat dans l'Union. Ils comprendront la situation. Ils ne frustreront pas les Etats de l'extrême Sud de leurs droits, et ils ne travailleront pas contre les intérêts du pays.

—Une affaire, extrêmement intéressante, vient de se juger, dans la paroisse Ste Marie :

En 1890, le juri de police de cette paroisse avait accordé au capitaine Pharr le droit de passage sur le chemin public, pour un chemin de fer à une seule voie, qui devait servir au transport des cannes de sa propriété inférieure à sa sucrerie. Or, ce chemin traverse la propriété de M. Wm. Bradley. Celui-ci a attaqué le capitaine Pharr pour le forcer à enlever sa voie ferrée. Il demandait en outre $5.000 de dommages. La cour a donné droit à M. Bradley, mais lui a refusé les $5.000 de dommages. L'affaire a vivement préoccupé l'opinion publique. L'arrêt nie au juri de police le droit qu'il avait exercé, jusqu'ici, d'accorder des privilèges à certains individus; puis, cette décision affecte les intérêts de plusieurs propriétaires de sucreries et de bon nombre de planteurs qui se trouvent dans le même cas que le capitaine Pharr.

Sous le péristyle de la Bourse entre victimes de Panama :

—Ah! bonjour, mon cher ami, permettez-moi de vous serrer la main.

—Les deux, si cela peut vous faire plaisir, elles sont vides.....

UNE NUIT TERRIBLE.

I

Il y avait nombreuse réunion au château de Kerdall, près de Vannes.

En guise de voyage de noces, le marquis de Kerdall avait proposé à sa jeune femme de faire le tour du monde. Et après s'être embarqués sur un yacht leur appartenant, tous deux avaient visité l'Afrique, l'Amérique et l'Océanie comme d'autres vont en Suisse ou en Italie. Revenus depuis quelques mois seulement de leurs lointains voyages, ils avaient, pour fêter ce retour, convoqué le ban et l'arrière-ban de leurs parents auxquels s'étaient adjoints quelques amis. C'étaient d'abord, en outre des membres de la famille, le vieux docteur Cornabuc, l'illustre membre de l'Académie des sciences métaphysiques, si original, si distrait, si baroque sous sa perruque blonde et ses habits à la mode de 1850. Puis venaient une amie de pension de la marquise, Mme de Lartigues, Parisienne sémillante et coquette, miss Hawthorne, vieille fille guindée et effarée, etc.

Tout ce monde s'amusait de plein cœur à Kerdall.

Il faut dire qu'en dehors des plaisirs ordinaires de la vie de château, les distractions ne manquaient pas. D'abord, la conversation des châtelains était on ne peut plus attrayante. Ils avaient tant vu, tant retenu! Puis les chambres du castel constituaient un véritable musée garni des objets les plus rares et les plus curieux des deux continents. Enfin,—c'était là une idée du marquis,—une partie du parc avait été transformée en ménagerie où vagaient en liberté les animaux que M. de Kerdall avait ramenés de son voyage et qu'il voulait tenter d'acclimater. Gazelles, antilopes, chèvres du Thibet, ibis du Nil, flamants roses, opposums, castors, blaireaux, on y voyait une collection variée d'échantillons de la faune exotique et jusqu'à un singe sélatique, de la grande espèce des mandrilles, doux comme un mouton, mais espiègle à la façon de ses congénères; on lui avait bâti une grande cage en treillis de fer, auprès du jardin d'hiver.

Comme on voit, c'était un véritable Eden que le château de Kerdall, ce qui n'empêchait pas la petite Mme de Lartigues, quand elle congrait à l'isolement du manoir perdu au milieu des champs et des bois, de s'écrier :

—N'importe, je n'aimerais pas habiter Kerdall toute l'année..... J'aurais peur!

—Peur de quoi, ma toute belle?

—Hé, des voleurs!.... Ils doivent pullaler par ici.

II

Des voleurs? dans cette habitation bondée, du sol aux combles, d'invités et de domestiques!

Tout le monde se moquait de la jeune femme et un soir, après une journée étouffante, achevée au frais sur la terrasse, le vieux docteur Cornabuc raconta des histoires si invraisemblables de voleurs et d'assassins que Mme de Lartigues, honteuse de ses craintes chimériques, fut la première à en rire; aussi, quand vint l'heure du sommeil, elle regagna la chambre qu'elle occupait au second étage, munie d'une forte provision d'héroïsme. Quelques instants après, tous les hôtes du château étaient en route pour le pays des songes.

Depuis combien de temps Mme de Lartigues dormait-elle? Elle n'eût pu le dire, lorsqu'elle fut réveillée par le grincement de sa fenêtre qu'elle avait laissée entr'ouverte à cause de la chaleur.

Quelle ne fut pas sa terreur quand, à la faible clarté des étoiles, elle aperçut un homme qui enjambait, sans bruit, la barre d'appui.... Elle voulut crier, mais sa gorge contractée par la peur resta muette....

L'homme avait sauté dans la chambre..... Alors, la pauvre petite femme enfouit sa tête sous les couvertures. A demi morte d'épouvante, elle entendit le sinistre personnage aller et venir dans la chambre à pas étouffés..... Il avait dû retirer ses chaussures pour faire moins de bruit.....

Inondée d'une sueur froide, claquant des dents, elle attendit le coup mortel...

Rien!

Au bout d'un quart d'heure, elle risqua un coup d'œil.

L'homme avait disparu.

Un peu rassurée, elle recouvra l'usage de la voix et se mit à pousser des cris si aigus, si terribles qu'en un instant toute le château fut sens dessus dessous. On se précipita dans sa chambre avec des flambeaux. M. Matth ne de Kerdall en tête.

—Quoi? qu'est ce?..... qu'y a-t-il?

Elle raconta son horrible vision..... On ne voulait pas le croire..... Elle avait rêvé! Qui donc aurait pu pénétrer dans cette chambre si élevée au dessus du sol sans l'aide d'une échelle? Et en se penchant au dehors, pas la moindre trace d'effraction.

—L'avez-vous bien vu, au moins, cet homme? demanda le marquis avec une pointe de scepticisme.

—Comme je vous vois.... et même..... ajouta-t-elle en hésitant.

—Et même!

—Vous allez rire de moi, mais il me semblait reconnaître le docteur Cornabuc avec sa perruque blonde et son immense redingote.

Du coup, tout le monde se mit à rire.

Le docteur Cornabuc? Allons donc! Un homme de son âge et de son caractère escaladant les balcons! Décidément, Mme de Lartigues avait rêvé. On s'efforça de dissiper sa frayeur, et elle-même commençait à douter de son hallucination quand elle jeta les yeux sur le vide poches où elle avait, la veille, déposé ses bijoux.

Plus de bijoux!.....C'était bien un voleur!!

Les rires se glacèrent subitement et chacun se regarda, un peu consterné.

Tout à coup, un autre cri, un cri déchirant retentit dans le silence. Ce semblait être parti de la chambre de miss Hawthorne.

On courut et l'on trouva l'Américaine, debout au milieu de la pièce, les yeux hagards, affolés.

—Là!.... là!.... faisait elle en désignant la fenêtre, un homme!.... il vient de s'enfuir. Mais je l'ai reconnu!

—Vous l'avez reconnu!.... Qui est-ce?.....

—C'est le docteur Cornabuc!

Encore le docteur! Cette fois, nul ne rit. On chercha des yeux Cornabuc parmi les personnes que le bruit avait amenées sur le lieu de la scène. Parents, amis, domestiques, tous étaient là au grand complet; seul Cornabuc manquait à l'appel.

—Allons chez le docteur, dit le marquis en fronçant le sourcil, nous aurons sans doute le mot de l'énigme.

Tout le monde suivit Kerdall, les hommes à demi vêtus, les femmes en blanc costume de nuit, tous un bougeoir à la main. La procession se déroula dans les couloirs et arriva chez le docteur.

Ce dernier, à l'entrée de tu ute cette foule, s'était précipitamment enveloppé dans les rideaux de son lit d'où dépassait seulement son visage rideé auquel la colère donnait une grimace comique. La clarté des bougies se réfléchit sur son crâne luisant comme du vieil ivoire.

—C'est une mauvaise plaisanterie, tempêtait il; que se passe-t-il? Le feu est-il au château? J'entends un vacarme horrible..... Je veux aller voir, me rendre compte.....

—Il faillait venir nous rejoindre, docteur, dit Kerdall.

—Et le moyen? cria le savant furieux, puisqu'on m'a enlevé mes vêtements! En échange, on a trouvé spirituel de me laisser ceux-ci! acheva t-il en lançant rageusement au milieu de la chambre un corset rembourré.

—Mon corset! murmura miss Hawthorne, en baissant pudiquement les yeux.

—..... et cela! reprit le savant toujours furieux qui brandissait une loque informe.

—Mon chapeau! s'écria Mme de Lartigues avec douleur.

—Je trouve que la raillerie dépasse les bornes! hurla Cornabuc, dont la tête dépouillée, après avoir grimacé une dernière fois par l'entre-bâillement des rideaux, disparut comme le guignol d'un théâtre de marionnettes lorsque la représentation est terminée.

On ne savait que penser. Le mystère se compliquait. A coup sûr, un voleur s'était introduit dans le château. Qui était? Peut-être toute une bande de voleurs et d'assassins! Et Mme de Lartigues se lamentait. Une troupe de brigands, à figures patinaires, armés jusqu'au dents!

—Espérons qu'ils n'ont pas de canon, hasarda le marquis pour remonter le moral de ses hôtes.

Sa plaisanterie n'eut pas d'écho et voici que pour achever la déroute des esprits, un bruit étrange monta du rez de chaussée.

C'était bien le son du piano du petit salon, mais on eût dit qu'il était manœuvré par une main furieuse autant que malhabile et qu'on en brisait les touches à coups de marteau.

—C'est trop fort! s'écria le marquis en se précipitant dans l'escalier pendant que toute la bande, à l'exception du grincheux Cornabuc, dégringolait derrière lui. Il paraît que notre voleur est mélomane.

Les hommes pénétrèrent brusquement dans le salon. Le salon était vide. L'être insaisissable que l'on rechercharit s'était éclipsé.

Mais il ne devait pas être loin. La fraeas d'une pile d'assiettes révéla sa présence dans la salle à manger.

Le marquis de Kerdall s'y précipita le premier sans lumière et malgré l'obscurité subite qui l'aveugla, aperçut une forme vague s'enfuyant par la porte-fenêtre du jardin.

—Cette fois-ci, mon gaillard, nous te tenons!

En passant dans le vestibule, les hommes décrochèrent vivement à la panoplie, qui un fusil, qui un couteau de chasse et se lancèrent, au travers du jardin et du parc, à la poursuite du fugitif pendant que les dames barricadées soigneusement dans le grand salon, attendaient avec anxiété les résultats de la battue.

III

Ce ne fut qu'une heure après, à cette lueur encore incertaine qui précède le lever du soleil, qu'un domestique aperçut le mystérieux vagabond juché sur une branche d'un chêne.

A l'appel du valet, le marquis accourut, bientôt rejoint par ses hôtes, tous armés.

—Descendez! commanda M. de Kerdall au bandit qui cherchait à se dissimuler dans le feuillage.

Pas de réponse

—Descendez, répète-t-il, ou je fais feu!

Et comme l'autre gardait le même silence, il épaula son arme. Il avait déjà le doigt sur la détente quand le domestique, effrayé, abaissa vivement le canon du fusil en s'écriant :

—Ne tirez pas, monsieur le marquis!.... c'est le docteur Cornabuc!.....

En effet, c'était bien la perruque blonde et la longue redingote du savant qui apparaissaient à travers les feuilles.....

Mais, à ce moment, le soleil levant darda une flèche de feu qui tout d'un coup illumina le faîte des arbres et M. de Kerdall fut pris d'un accès de fou rire, d'un rire inextinguible que son entourage ne tarda pas à partager :

—Le singe!!.....

Dès lors, tout fut expliqué. L'animal, échappé de sa cage la veille au soir, avait pu s'introduire dans l'habitation. Mû par son instinct d'imitation, il s'était d'abord revêtu des habits du docteur, qu'il avait, sans doute, jugé le plus digne de lui servir de modèle, puis s'était livré à la série de méfaits que l'on connaît. On réintègra, non sans peine, l'évadé dans sa cage et, au déjeuner, les habitants du château, revenus des émotions de cette nuit terrible, s'égayèrent fort au souvenir des escapades de maître Jocko.

Quant au docteur Cornabuc, il ne parut pas à table. Dès l'aube, il avait quitté le château, toujours furieux, sans prendre congé.

Depuis cette époque, il n'a jamais remis les pieds à Kerdall. Et qui pis est, il tient rancune à miss Hawthorne et à Mme de Lartigues qu'il qualifie volontiers, l'une de bégueule, l'autre d'évaporée.

Pourquoi, aussi, ces dames l'ont elles confondu avec un singe?....

MICHEL THIVARS.

Téléphone 479 P. E. DUCROS, Gérant.

GONZALES & LAUDUMIRY

Entrepreneurs de pompes funèbres

175 CHEMIN DU BAYOU.

Voitures pour l'Opéra, Promenades, Soirées, Mariages, &c. &c.

Nous sollicitons particulièrement le patronage des familles du second et du troisième district et leur promettons entière satisfaction aux prix les plus réduits.

Ordre peut surtout être reçu par téléphone à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit. 21 fév—1an

DELERY Décédée hier soit à 11 heures et demie, à l'âge de 70 ans, Mme ODILE DELERY, veuve du Dr Chas Delery. Les amis et connaissances de la famille, de ses fils Edgard et Robert et de son petit fils Alcée Jaquet sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd hui, 25 janvier, à 4 heures de l'après-midi, de sa dernière résidence, coin Dauphine et Kerlerec.

WESPISER—Décédée ce matin, après minuit, à l'âge de 66 ans et deux mois MARIE MATHIDE WESPISER, née Dufan, native de St Etrics, Département des Landes, France. Les amis et connaissances des familles Wespiser et Jean Earbé, ainsi que les membres de la Société Française de Bienfaisance et d'Assistance mutuelle sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures de l'après midi, de sa dernière résidence, coin Dauphine et Kerlerec.

BREVETS DE L'ASSOCIATION D'ASSURANCE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Nouvelle-Orléans, 23 janvier 1893.—A l'assemblée annuelle des actionnaires tenue le 26 décembre dernier les personnes suivantes ont été élues directeurs pour servir pendant l'année 1893 :

HY. TREMOULET. O. A. SCHWEIDAU.
W. W. PATTERSON. A. M. DELAVALLADE
A. D. LANAUX. S. BERNSHEIM.
J. B. VINET. P. POZZI.
J. P. CATARAIN. H. LANGE.
F. E. BERNARD. GEO. LANAUX.

Et à une assemblée de Bonsel qui a eu lieu le 23 courant M. GEORGE LANAUX a été réélu Président à l'unanimité et M. CHAS. D. DELERY secrétaire.

CHAS. D. DELERY.
24 janv—7t Secré aire.

La barque italienne "Arcangelo Padre," capitaine Romeo, de Marseille, commencera son déchargement MERCREDI, le 25 courant, au pied de la rue Mandeville 3me district.

Les consignataires sont priés de s'occuper de la réception de leurs marchandises sur la levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques. Aucune marchandise ne sera livrée sans un ordre du soussigné, lequel ne sera donné que sur paiement du fret, et aucune réclamation ne sera reconnue à moins d'être faite et constatée sur la levée.

A. XIQUES,
67 et 69 rue Decatur.

Si le capitaine, si le consignataire de la barque italienne "Arcangelo Padre," de Marseille, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage de la dite barque.

A. XIQUES,
24 janv—3t 67 et 69 rue Decatur

Formation de Société.

Les soussignés ont ce jour formé une association qui sera connue sous la raison sociale Vergnes, Guet & Senac, pour l'exploitation du commerce des vins, liqueurs, etc., au No 27 de la rue Décatur.

EMILE VERGNES,
JUSTAVE GUET.
J. SENAC.

Nouvelle Orléans, le 1er janvier 1893.

Avis.

M'étant retiré du commerce des vins pour faire partie de la maison Vergnes et Guet en qualité d'associé, je saisis la circonstance pour remercier mes amis du bienveillant patronage dont ils m'ont longtemps honoré et leur en demander la continuation pour le nouveau genre d'affaires où me voilà engagé. Je n'ai guère besoin de leur donner l'assurance que je m'efforcerai de toujours m'en montrer digne.

Respectueusement,
22 janv—3t J. SENAC.

AVIS.

M. SENAC prie les personnes qui auraient quelque réclamation contre lui, à les lui présenter à son nouveau magasin 27 rue Decatur, chez VERGNES, GUET & SENAC; la même prière s'adresse aux personnes qui auraient à s'acquitter de dettes vis à vis de lui.

22 jan—3t

Banque des Citoyens de la Louisiane.

—Nlle-Orléans, 29 décembre 1892.—L'élection annuelle pour sept directeurs de cette banque, pour servir pendant l'année suivante, aura lieu à la maison de banque, le LUNDI, 6 Fév. 1893, entre midi et 2 heures P. M.

A. A. LELONG,
30 déc—au 6 fév Caissier.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré à l'église de St Augustin, jeudi 26 janvier 1893, à 7 heures A. M., pour le repos de l'âme de feu Dame ARISTIDE POLENNE, née CORALIE BOURDETTE. Ses amis et connaissances sont priés d'y assister

De la part de son époux
22 janv—2t 24 25

Bureau de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans. — Nouvelle-Orléans, 23 janvier 1893.—A l'assemblée annuelle des actionnaires tenue le 26 décembre dernier les personnes suivantes ont été élues directeurs pour servir pendant l'année 1893 :

HY. TREMOULET. O. A. SCHWEIDAU.
W. W. PATTERSON. A. M. DELAVALLADE
A. D. LANAUX. S. BERNSHEIM.
J. B. VINET. P. POZZI.
J. P. CATARAIN. H. LANGE.
F. E. BERNARD. GEO. LANAUX.

Et à une assemblée de Bonsel qui a eu lieu le 23 courant M. GEORGE LANAUX a été réélu Président à l'unanimité et M. CHAS. D. DELERY secrétaire.

CHAS. D. DELERY.
24 janv—7t Secré aire.

La barque italienne "Arcangelo Padre," capitaine Romeo, de Marseille, commencera son déchargement MERCREDI, le 25 courant, au pied de la rue Mandeville 3me district.

Les consignataires sont priés de s'occuper de la réception de leurs marchandises sur la levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques. Aucune marchandise ne sera livrée sans un ordre du soussigné, lequel ne sera donné que sur paiement du fret, et aucune réclamation ne sera reconnue à moins d'être faite et constatée sur la levée.

A. XIQUES,
67 et 69 rue Decatur.

Si le capitaine, si le consignataire de la barque italienne "Arcangelo Padre," de Marseille, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage de la dite barque.

A. XIQUES,
24 janv—3t 67 et 69 rue Decatur

GRANDS MAGASINS
DE
VETEMENTS CONFECTIONNÉS.
POUR HOMMES ET JEUNES GENS.
A partir de Lundi Prochain, 9 Janvier,
VENTE DE FIN DE SAISON.
M. LION & Co.,
195, 197, 199 DECATUR.

Occasions exceptionnelles de la saison d'hiver.
Tout notre stock réduit
Costume de $20 pour $15.
Costume de $18 pour $12.
Pantalons fantaisie rayés, etc., etc., au-dessous du prix coutant.
Costume de $15 pour $10.
Pardessus à moitié de leur valeur.

ASSURANCES.

THE FIRE INSURANCE CO.,
de la Nouvelle-Orléans.
DIXHUITIÈME ETAT DE SITUATION ANNUEL

CETTE Compagnie, conformément à l'Article 17 de ses Chartes, publie l'état suivant de ses affaires durant l'année finissant le 31 décembre 1892 :

Primes reçues pour risques d'incendie		$ 47,264 55
Pertes payées moins les insurances	$42,967 67	
Commissions et courtages	5,129 13	
Primes remboursées	2,099 36	
Commission et courtage	2,965 31	
Dépenses, générales, moins accomptes et intérêt	12,057 56	
		$67,489 30

ACTIF.

Comptant en banque et en main	$4,237 96	
Billets recevables, prêts sur garanties collatérales et autres diverses etc.	57,372 31	
Primes en cours de collection	4,814 03	
Meubles de bureau et installations	2,000 00	
		$68,424 30

L'excédé d'actif sur passif est tel que ressort du livre de la Compagnie d'Assurance du Feu Pompiers de la Nlle-Orléans.

H. HUMAN, Président.
H. W. SEAWELL, Jr. secrétaire.

Pays et signé sous serment paraissant mon le 1ier jour de janvier 1893.

FRED ZENGEL, Notaire Public.

Directeurs :

Peter Blaise.	H. Beer.
Peter Doerr.	Henry Hirsmann.
John Everett.	Pat Regan.
John Pampetrick.	C. Taylor Gouche.
Toby Hart.	J. Laroche.
F. L. Smith.	Jacob Schoen.
A. M. Hawes.	J. E. Schiermann.
F. B. Thrifley.	John Wirth.
George Zeemann.	Otto Thomas.

22 jan—4 dim

Vingt-troisième Etat Annuel
—DE—
L'Association d'Assurance
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONFORMÉMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1892 :

Primes reçues :		
Sur risques de feu	$207,142 40	
Sur risques de marine	1,629 80	
Sur risques de rivière	2,344 84	
		$212,617 04
A ajouter, primes non acquises de 1891	52,974 00	
Primes totales		$265,591 04
A ajouter, intérêts et profits et pertes		7,557 02
Revenus		$273,148 06
A déduire, pertes payées :		
Sur risques de feu	$105,140 17	
Sur risques de marine	336 79	
Sur risques de rivières	311 78	
Total des pertes payées	$105,788 74	
Retour de primes et annulations	29,884 13	
Commissions	27,079 00	
Réassurances	23,980 45	
Taxes et Licences	2,799 52	
Dépenses de bureau et d'agences, dépenses légales, bureau des assurances, corps de sauvetage	29,771 28	
Déboursés		$222,243 20
A déduire :		
Primes non acquises	$45,983 00	
Pertes ajustées et non ajustées	8,125 00	54,108 00
Pertes		$2,303 14

ACTIF.

Argent en caisse		$ 61,083 16
13 000 Bons des Etats-Unis 4 0/0	$62,060	11,350 00
$50,000 Nouveaux Bons de l'Etat de la Louisiane		103,019 60
$40,000 Bons Consolidés de la Nlle Orléans		49,500 00
10 Actions Germania Ins Co		42,500 00
Prêts sur coll